



## Amendes de stationnements datant de plus 4 ans

Par nat, le 30/11/2009 à 08:59

Bonjour je viens de recevoir un rappel d amendes a payer qui datent de 2006 les plus recentes je n avais plus de nouvelles depuis deux ans d autres parts je n ai pas le permi de conduire ce n etait pas moi le chauffeur ont ils le droit de me ressortir de si anciennes amendes